



# Habilitation électrique

## GRETA DES CÔTES-D'ARMOR

Siège social > SAINT-BRIEUC  
T 02 96 61 48 54 - F 02 96 33 09 57  
greta.cotesarmor@ac-rennes.fr

### Agences

Lannion-Guingamp 02 96 61 48 54  
Saint-Brieuc 02 96 61 48 54

## GRETA DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Siège social > QUIMPER  
T 02 98 90 15 18 - F 02 98 53 28 81  
greta.bretagneoccidentale@ac-rennes.fr

### Agences

Quimper-Cornouaille 02 98 90 15 18  
Brest 02 98 80 41 51  
Carhaix-Centre Ouest Bretagne 02 98 93 75 77  
Morlaix 02 98 88 60 87

## GRETA EST-BRETAGNE

Siège social > RENNES  
T 02 99 22 63 64 - F 02 99 22 63 65  
greta.estbretagne@ac-rennes.fr

### Agences

Dinan-Saint-Malo 02 99 21 12 22  
Redon-Bain-de-Bretagne 02 99 72 22 40  
Rennes-Brocéliande 02 99 22 63 64  
Vitré-Fougères 02 99 75 35 84

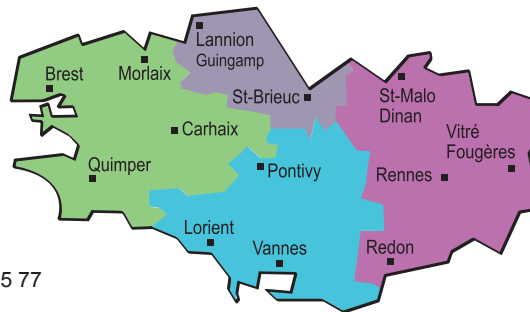
## GRETA DE BRETAGNE SUD

Siège social > LORIENT  
T 02 97 87 15 60 - F 02 97 87 01 37  
greta.bretagnesud@ac-rennes.fr

### Agences

Lorient 02 97 87 15 60  
Pontivy 02 97 25 37 17  
Vannes 02 97 46 66 66

## Nos lieux de formation en Bretagne



le Greta, un service de proximité, tout au long de l'année



Réseau des Greta de Bretagne - juillet 2017



# Habilitation Électrique

- Basse tension
- Bien choisir son habilitation
- Formation initiale et recyclage

Formations obligatoires dans le cadre de la norme NFC 18-510



# Nos formations (BT)

Décret n°2010-1118 du 22/09/2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Ce décret est entré en vigueur le 01/07/2011. Il est codifié en article du code du travail R4544-1 à R4544-11.

"L'employeur a obligation de s'assurer que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité au regard de son activité. Le travailleur indépendant et l'employeur qui exercent une activité sur un chantier doivent également suivre le même type de formation."

**formation initiale**

	public	durée	nombre de stagiaires mini/ maxi	prix individuel	prix de groupe	métiers concernés (liste non exhaustive)
<b>B0 - H0 - H0V Exécutant</b>	Travaux pour exécutants travaux non électriques	1 jour	5 - 8	180 €	875 €	terrassier - maçon - couvreur - étanchéiste - peintre - plâtrier - poseur d'affiches publicitaires
	Chargé de chantier	1,5 jour	5 - 8	235 €	1150 €	chef de chantier - conducteur de travaux - jardinier - paysagiste
<b>BS - BE manoeuvres</b>	Opérations simples et manoeuvres	2 jours	5 - 8	315 €	1530 €	mécanicien - domoticien - installateur d'équipements électriques - plombier - chauffagiste - technicien après-vente - informaticien - électronicien - agent d'entretien - factotum - gardien d'immeuble - concierge - conducteur de ligne automatisée - agent de production - agent de sécurité - sapeur pompier - veilleur de nuit
<b>BC - BE mesurages et vérifications</b>	Consignations et contrôles	2.5 jours	5 - 8	480 €	2180 €	contrôleur technique - diagnostiqueur immobilier
	Travaux et interventions	3 jours	5-8	580 €	2625 €	ouvrier électricien - électricien chargé de travaux - technicien maintenance - ascensoriste - laborantin - technicien en plateforme d'essais



**recyclage**

	durée	nombre de stagiaires mini/ maxi	prix individuel	prix de groupe
<b>B0 - H0 - H0V</b>	1 jour	5 - 8	160 €	765 €
<b>BS - BE manoeuvres - BC - BE mesurages et vérifications - B1 - B1V - B2 - B2V - B2V essais - BR - BE essais</b>	1,5 jour	5 - 8	275 €	1310 €

## Qu'est-ce que la norme NFC 18-510 ?

Cette norme impose que toutes opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

Les principales modifications portent sur :

- La préparation à l'habilitation incluant l'évaluation et l'analyse du risque électrique.
- L'organisation et la clarification des opérations d'ordre électrique et non-électrique.
- Les notions d'environnement électrique, en particulier en basse tension.
- Les précisions concernant tous les types d'interventions.
- Le recadrage des modalités de formation et d'habilitation.
- La normalisation des prescriptions.

## Explication des symboles

Le premier caractère indique le domaine de tension dans lequel le titulaire peut intervenir  
**B** : Autorisé à travailler dans le domaine basse tension et très basse tension

Le deuxième caractère indique le niveau d'autonomie et de responsabilité du titulaire ou la nature de l'opération à réaliser

**0** : Chargé de chantier (dirige et surveille les exécutants non électriciens) ou exécutant non électricien (veille à sa propre sécurité)

**1** : Électricien exécutant (veille à sa propre sécurité)

**2** : Chargé de travaux (dirige et surveille les électriciens exécutants)

**C** : Consignation

**S** : Intervention de remplacement et de raccordement

**R** : Intervention d'entretien et de dépannage

**P** : Installation de panneaux photovoltaïques

**E** : Opérations spécifiques. la lettre E sera suivie par un attribut "Manoeuvres", "Essais", "Vérifications", "Mesurages" qui fixera l'opération pouvant être réalisée.